

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 JUIN 2014

Étaient présents : Christian LORDI, Maire

Mmes Mrs LABIGNE François, LACHINE Pascale, DEVOUGE-BOYER Annie, MATIAS-CAETANO Maryse, TREGLOS Alain, LEHALLEUR François, MANSOIS Jean-Louis, CHAUVIN Gladys, CHOMIENNE Christian, LUCET Evelyne.

Absents : Mme LECOMMANDEUR Nadège (pouvoir à Mme MATIAS-CAETANO) Mr SALLES Alain (pouvoir à Mr LABIGNE), AULOY Gilles (pouvoir à Mr TREGLOS), MOREAU Gérard (pouvoir à Mr LORDI).

Secrétaire de séance : Mr LABIGNE François

Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale

Onze conseillers étant présents, le quorum est donc atteint.

Il a ensuite été procédé à l'installation du bureau de vote qui comprend, le Président (le Maire), les deux conseillers présents les plus âgés et les deux conseillers présents les plus jeunes :

- Mme DEVOUGE-BOYER Annie et Mr TREGLOS Alain
- Mmes LACHINE Pascale et CHAUVIN Gladys.

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à élire les délégués et leurs suppléants.

Élection des délégués

Se sont présentés Mrs Christian LORDI, Alain SALLES et Gérard MOREAU, sous forme d'une liste des trois délégués à élire.

Nombre de votants : 15 (conseillers présents et pouvoirs)

Suffrage exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ces trois candidats, ayant obtenu chacun 15 voix, sont élus délégués en vue des élections sénatoriales. Ces trois candidats ont déclaré accepter ce mandat.

Le Maire précise que les délégués ne peuvent plus refuser leur fonction après l'ouverture du scrutin pour la désignation des suppléants.

Élection des suppléants

Se sont présentés Mrs Gilles AULOY, Alain TREGLOS, François LABIGNE, sous forme d'une liste des trois suppléants à élire.

Nombre de votants : 15 (conseillers présents et pouvoirs)

Suffrage exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ces trois candidats ayant obtenu chaque 15 voix, sont élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales. Le nombre du suffrage obtenu étant de 15 pour chaque candidats, l'ordre des suppléants est établi par l'âge des candidats :

- Gilles AULOY
- Alain TREGLOS
- François LABIGNE

Lesquels ont déclaré accepter ce mandat.

Aucune observation ou réclamation n'a été faite lors de ce vote.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 15.